

# Revue de presse

Période du 21 au 31 mars 2026

## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

---

### INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

**L'IFAC et l'Institut agréé des finances publiques et de la comptabilité (CIPFA) ont publié l'édition 2026 du Cadre international de bonne gouvernance dans le secteur public**

L'édition 2026 du *Cadre international : Bonne gouvernance dans le secteur public* met à jour le cadre original de 2014 pour refléter les développements de la dernière décennie et garantir sa pertinence dans l'environnement actuel, y compris les progrès en matière de rapports sur la durabilité. Le Cadre reste fondé sur des principes et structuré autour de sept principes interconnectés pour une bonne gouvernance, conçus pour s'appliquer à toutes les entités du secteur public. Chacun de ces sept principes est accompagné d'un ensemble de questions destinées à encourager la pensée critique et la discussion entre les équipes de direction. Le Cadre est conçu comme un outil de diagnostic et de développement pour soutenir les entités, les évaluateurs et les conseillers dans l'évaluation des pratiques de gouvernance, l'identification des points forts et la planification des améliorations. Il complète les codes de gouvernance juridictionnel ou sectoriel et constitue une référence utile pour ceux qui élaborent, mettent à jour ou examinent ces codes. Le Cadre mis à jour sera utilisé dans les discussions communautaires à travers le monde et exploré en profondeur lors d'un webinaire mondial le 6 mai 2026, auquel il est possible de s'inscrire dès maintenant à *[Des principes à la pratique : Le cadre 2026 pour une bonne gouvernance dans le secteur public.](#)*

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

**Dans le cadre du Programme de conformité de ses membres, l'IFAC révisé ses Déclarations des obligations des membres (*Statements of Membership Obligations, SMO*)**

Suite à une consultation publique, l'IFAC a approuvé *[les révisions des SMOs 1 à 7](#)* qui ont pour objectif de garantir que les références mondiales de la profession restent alignées sur les évolutions des normes internationales et les besoins évolutifs de la profession.

Les SMO révisées, qui entrent en vigueur dès le 1<sup>er</sup> avril 2026, introduisent des affinements ciblés plutôt que des changements fondamentaux, qui portent notamment sur :

- Gestion de la qualité : Alignement sur les normes internationales de gestion de la qualité afin de renforcer les systèmes au niveau du cabinet ;

- Formation : Encouragement de parcours plus flexibles vers la profession, conformément aux normes internationales de formation initiale et continue ;
- Normes de reporting : Intégration des normes élargies de reporting du secteur public émises par l'IPSASB et des normes élargies de reporting des entreprises émises par l'ISSB.

Un tableau résumé présentant les révisions et un document de questions fréquemment posées (FAQ) sont publiés en même temps que les SMO révisées ; de plus, l'IFAC organisera des webinaires en mai pour faciliter la compréhension des changements réalisés.

Les révisions des SMO seront intégrées lors du prochain cycle de contrôle de conformité mais une prolongation de 12 mois est accordée aux membres qui doivent soumettre des mises à jour du plan d'action des SMO en 2026.

**Pour en savoir plus [cliquez ici](#)**

*IFAC - Communiqués de presse – 30 mars 2026*

### **CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES D'AUDIT (IAASB)**

#### **Le PIOB recherche des candidats pour trois postes vacants à l'IAASB à partir de 2027**

Les [candidatures pour les trois postes de praticiens vacants](#) au sein de l'IAASB, avec des mandats débutant le 1er janvier 2027, sont à envoyer avant le 3 mai 2026.

Ces postes offrent aux professionnels expérimentés la possibilité de façonner les normes mondiales d'audit et d'assurance dans l'intérêt général. Les candidats doivent répondre à la définition du Monitoring Group d'un praticien — actuellement ou récemment (au cours des quatre dernières années) affilié à un cabinet d'audit. Le PIOB recherche des candidats dotés d'une solide expertise technique et d'une expérience pratique pour soutenir la [Stratégie et le Plan de Travail 2024–2027](#) de l'IAASB et contribuer à façonner sa Stratégie 2028–2030. L'expérience dans l'application et la mise en œuvre des normes internationales d'audit (ISA), la compréhension des méthodologies des cabinets en réseau, ainsi que la connaissance de domaines émergents tels que la technologie et la gestion de la qualité sont particulièrement valorisées.

**Pour en savoir plus [cliquez ici](#)**

*PIOB – Communiqué de presse – mars 2026*

### **CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES DE DEONTOLOGIE (IESBA)**

#### **Le PIOB recherche des candidats pour des postes vacants à l'IESBA à partir de 2027**

Ces postes offrent aux professionnels expérimentés l'opportunité de façonner les normes mondiales d'éthique et d'indépendance dans l'intérêt général. Les postes vacants au conseil d'administration, qui compte 16 membres, incluent un praticien et deux non-praticiens. Le PIOB recherche des candidats dotés d'une solide expertise technique et d'une expérience pratique pour soutenir la [Stratégie et le Plan de Travail 2024–2027](#) de l'IESBA et contribuer à façonner sa Stratégie 2028–2030. L'expérience dans des domaines tels que l'impact technologique, la culture organisationnelle, les marchés de capitaux et le développement d'entreprise ou d'institutions financières est particulièrement valorisée.

Les [candidatures](#) sont ouvertes jusqu'au 3 mai 2026, dans le monde entier, avec un encouragement particulier pour les candidats d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine,.

**Pour en savoir plus [cliquez ici](#)**

*PIOB – Communiqué de presse – mars 2026*

## L'IESBA analyse les liens entre ISQM1 et sa position sur la culture et la gouvernance des cabinets

L'IESBA a publié une [analyse des liens](#) entre la Norme internationale sur la gestion de la qualité ISQM1 ([International Standard on Quality Management \(ISQM\) 1](#)) les points de vue de l'IESBA sur la culture et la gouvernance du cabinet ([IESBA's Firm Culture and Governance \(FCG\) viewpoints](#)).

Élaboré en étroite collaboration avec l'IAASB, ce document explique comment les points de vue FCG et la norme ISQM1 peuvent interagir, en démontrant leur complémentarité tout en reconnaissant les distinctions claires qui existent entre leurs objectifs, leur champ d'application, leurs résultats et leur niveau de spécificité en matière de culture et de gouvernance des cabinets :

- La norme ISQM1 exige des cabinets qui réalisent des missions relevant du champ d'application des normes de l'IAASB qu'ils mettent en place un système de gestion de la qualité permettant d'assurer la réalisation cohérente de missions de qualité et la publication de rapports appropriés. Elle exige que le cabinet démontre son engagement en faveur de la qualité par le biais d'une culture présente dans l'ensemble du cabinet, qui reconnaît et renforce, entre autres, l'importance de l'éthique professionnelle, des valeurs et des attitudes.
- Les points de vue de l'IESBA sur la culture d'entreprise et la gouvernance se concentrent sur la manière dont les cabinets peuvent développer une culture éthique forte en intégrant et en donnant la priorité aux valeurs éthiques au sein de l'ensemble du cabinet à travers huit éléments de la culture d'entreprise et de la gouvernance.

Bien que le présent document vise à expliquer les liens entre les points de vue FCG et la norme ISQM1, il ne prétend pas constituer une évaluation comparative mais une action de sensibilisation auprès des parties prenantes ; la norme ISQM1 est une norme déjà en vigueur alors que les points de vue FCG ne constituent pas une norme.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IESBA – Communiqué de presse – 30 mars 2026*

## L'ACTUALITE EUROPEENNE

---

### ACCOUNTANCY EUROPE

#### Accountancy Europe publie sa Newsletter Durabilité de mars 2026

Dans sa Newsletter *Sustainability Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- La Commission européenne a lancé une consultation publique de quatre semaines, se déroulant jusqu'au 14 avril 2026, sur les amendements proposés aux lois déléguées sur l'environnement et le climat (DA) de la taxonomie européenne. Ces amendements visent à mettre à jour et à simplifier les critères techniques de sélection (TSC).
- La Commission européenne demande des conseils techniques sur l'acte délégué concernant les rapports de taxonomie, notamment sur les indicateurs clés de performance (KPI) spécifiques comme les KPI des dépenses opérationnelles (OpEx) des entreprises non financières ; les commissions, frais et KPI du livre de trading des institutions de crédit ; les KPI de souscription des entreprises d'assurance/réassurance.
- La directive Omnibus modifiant les exigences en matière de communication et de diligence raisonnable sur la durabilité est entrée en vigueur le 18 mars 2026 ; les États membres doivent transposer la directive en droit national afin de se conformer aux Dispositions relatives à la CSRD d'ici le 19 mars 2027, pour une application des règles révisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et

aux Dispositions relatives à la CSDDD d'ici le 26 juillet 2028, pour une application des règles révisées à compter du 26 juillet 2029.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### **Accountancy Europe organise une conférence sur la DAC, le 12 mai 2026 en présentiel à Bruxelles**

La directive sur la coopération administrative (Directive on Administrative Cooperation, DAC) établit des règles communes de l'UE permettant aux autorités fiscales nationales de recevoir et d'échanger des informations fiscales de manière sécurisée. La Commission européenne prévoit désormais une refonte des différentes DAC, afin de combiner, rationaliser et rationaliser les exigences de déclaration, et de réduire les charges administratives pour les contribuables et les administrations. ACE invite les parties prenantes à assister à sa conférence, qui réunira des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, des États membres et de la profession comptable pour :

- Analyser la réflexion de la Commission derrière la révision de la DAC dans le cadre de l'agenda plus large de simplification fiscale,
- Évaluer l'efficacité et les éventuelles lacunes dans la législation actuelle,
- Discuter des besoins et des implications pour les conseillers, les contribuables et les administrations fiscales,
- Réfléchir à la manière dont la simplification, la sécurité juridique et la proportionnalité peuvent être intégrées dès le départ.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### **Accountancy Europe commente les FAQ accompagnant le Règlement sur la taxonomie de l'UE et ses actes délégués**

Accountancy Europe a partagé les [dernières observations de la profession comptable sur les questions fréquemment](#) posées (FAQ) accompagnant le Règlement sur la taxonomie de l'UE et ses actes délégués. Tout en soutenant les efforts continus de la Commission européenne pour renforcer le cadre de la finance durable à travers l'Europe, ACE considère que les dernières FAQ semblent aller au-delà – voire contredire – les exigences légales et a identifié plusieurs problèmes et incohérences.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*ACE - Communiqués de presse – 23, 25 et 26 mars 2026*

### **INSTITUT DES REVISEURS D'ENTREPRISES (Belgique)**

#### **L'IRE ouvre la 25<sup>ème</sup> édition des Belgian Awards for Sustainability Reports**

Créés il y a plus de 25 ans à l'initiative de l'IRE, les Belgian Awards for Sustainability Reports distinguent les organisations qui publient des rapports de durabilité transparents et de qualité. Cette année, les Awards célèbrent leur 25<sup>ème</sup> anniversaire et sont désormais organisés par le Centre d'information du Révisorat d'Entreprises (ICCI), en partenariat avec l'IRE, associé fondateur. Toute entité active en Belgique ayant publié un rapport de durabilité ou un rapport annuel intégrant des informations en matière de durabilité, reflétant ses activités 2025, est invitée à participer, le dépôt des dossiers de candidature étant fixé au plus tard le 30 avril 2026, pour les organisations soumises à la directive CSRD (données 2025 – année de reporting 2026), et le 22 juillet 2026, pour les organisations non soumises à la directive CSRD. La cérémonie de remise des prix aura lieu le mardi 17 novembre 2026 au Dome Eventhall - Docks Brussels.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*IBR-IRE - Communiqué de presse – 27 mars 2026*